

Avenant à la concession et modification de l'autorisation de construire pour la station de pompage-turbinage Nant de Drance

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC a octroyée à Nant de Drance SA l'avenant à la concession et modifiée sa décision du 2008 par décision du 14 avril 2011. Aucun recours n'ayant été interjeté dans le délai imparti, la décision est entrée en force.

Des copies de la concession peuvent être commandées à l'Office fédéral de l'énergie, Case postale, 3003 Berne (Tél.: +41 31 322 56 11; Fax: +41 31 323 25 00).

5 juillet 2011

Office fédéral de l'énergie